

# CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 juin 2019

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

### **Fonds de concours de la communauté de communes – investissement communal 2019**

Le Conseil Communautaire, par délibération en date du 13 mai 2019, a attribué aux communes un fonds de concours exceptionnel à hauteur de 6 € par habitant afin de financer des dépenses d'investissement en 2019 dans le cadre du contrat de ruralité conclu avec l'Etat. Le montant du fonds de concours pour la commune s'élève à 2 634 €. Le conseil municipal décide d'affecter ce fonds à l'opération « aire sportive ».

### **Convention de partenariat pour l'achat d'un vidéoprojecteur**

La commune de La Roë et la commune de Fontaine-Couverte souhaitent acheter et utiliser un vidéo projecteur en commun dont le prix d'acquisition s'élève à 479.99 € TTC. Une convention de partenariat doit être signée par les deux communes pour fixer les participations et les modalités d'utilisation du matériel. Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention de partenariat.

### **Travaux atelier communal**

Le conseil municipal décide d'effectuer des travaux à l'atelier communal :

- remplacement du bardage de toutes les façades,
- déplacement de la porte principale qui sera au milieu du pignon ouest,
- création d'une porte de service côté ouest et suppression de la porte côté sud,
- changement de toutes les gouttières.

Le devis de la SARL Lorier Charpentes de Saint-Aignan-Sur-Roë a été retenu pour un montant HT de 15 656.10 €.

### **Application mobile IntraMuros**

Monsieur Gaëtan Chadelaud, vice-président de la communauté de communes du Pays de Craon a présenté au conseil municipal la nouvelle application IntraMuros. Il s'agit d'une application mutualisée aux services des collectivités locales, mairies, communautés de communes. Elle est dédiée à la vie quotidienne et permet aux citoyens d'avoir accès à toutes les informations de leur bassin de vie. Le conseil municipal va réfléchir à la présence de la commune de Fontaine-Couverte sur cette application.

### **Festival de musique organisé par la banda d'Fontaine**

M. Paul Thuau présente au conseil municipal le déroulé du festival de musique organisé le 14 juillet prochain par la banda d'Fontaine.

Le 12 juin 2019  
Le Maire,